

11. Ont accueilli avec satisfaction la proposition en vue de convoquer en 1992 la deuxième conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, estimant qu'elle offrira une excellente occasion d'étudier, dans un cadre structuré, les questions de développement et de protection de l'environnement, et ont appuyé l'offre qu'a faite le Brésil d'accueillir la conférence. Ils ont également attaché une grande importance à la coordination, avant la conférence, des activités des divers pays non alignés et des autres pays en voie de développement. À cette fin, ils ont recommandé que les ministres des pays non alignés et des autres pays en voie de développement soient convoqués à une réunion spéciale qui se tiendra à un moment opportun avant la conférence.